ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 59832

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le nombre insuffisant de places à l'examen du permis de conduire. En effet, beaucoup d'élèves se voient imposer de longs délais avant de pouvoir passer leur permis de conduire en raison du faible nombre de places délivrées par la préfecture et du manque d'inspecteurs. Ainsi, le nombre de places à l'examen est inférieur aux besoins des élèves. Le permis de conduire est essentiel pour la vie professionnelle et sociale des jeunes car il est souvent une condition nécessaire à l'obtention d'un emploi. Il lui demande donc quelles dispositions le Gouvernement entend prendre pour améliorer les besoins et les délais de passage d'examen du permis de conduire.

Données clés

Auteur : M. Michel Lefait
Circonscription : Pas-de-Calais (8e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 59832
Rubrique : Sécurité routière
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 juillet 2014, page 5767
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)